

AUJOURD'HUI

DEMAIN

Janvier 2017

Journal d'informations de la ville du Teil









GARAGE FAVIEZ

AGENT PEUGEOT

PEUGEOT

Carburani 24h/24

LeDRIVE

- · Vente de véhicules neufs et occasions
- · Mécanique et carrosserie

16, place Jean Macé - 07400 Le Teil Tél. : 04 75 49 00 67 - Fax : 04 75 49 44 92





TABAC PRESSE LOTO LIBRAIRIE

04 75 52 17 50 espace entre Pont et Rhône

du lundi au samedi 6h-19h30

dimanche 7h-19h30





LE TEI

OUVERTURE NON STOP DU LUNDI au SAMEDI Fermé le dimanche (sauf Juillet et Août) 07400 LE TEIL - Tél. 04 75 49 49 49





Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art

Place Marc Berthouly - Rue René Viviani - 07350 CRUAS
Tél.: 04 75 00 85 85 - Fax: 04 75 00 85 86
www.berthouly.fr

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Réalisation et Régie Publicitaire

SIÈGE SOCIAL

10, allée Hispano Suiza - ZA Fortuneau 26200 MONTÉLIMAR

04 75 51 88 40 info@afcommunication.com

Bureaux secondaires: Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



www.afcommunication.com



SERVICE COMMERCIAL: (?) 04 75 51 88 40



2017, une nouvelle année qui commence pour nous tous. Sachez que l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017. Permettez-moi de vous présenter tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite, que ce soit dans votre vie personnelle ou dans votre vie professionnelle.

En ce début d'année, notre communauté de communes s'agrandit et devient « Ardèche Rhône Coiron ». J'en profite pour remercier Bernard Noël, Président depuis 2008, et tous les conseillers communautaires de Rhône-Helvie avec qui nous avons travaillé en confiance avec la même volonté politique affirmée de développer des projets utiles à tous les habitants qui font désormais partie intégrante de notre quotidien : cinéma Regain, office du tourisme, pépinière d'entreprises, maison de santé, musée de la Résistance...

Alors que certaines communes perdent depuis quelques années des habitants, pour nous au Teil, c'est tout l'inverse : alors que le nombre a stagné pendant plusieurs années, vous êtes 400 à nous avoir rejoint depuis le 1er janvier 2013 passant le nombre d'habitants à 8673 au 1er janvier dernier. Ce sont aussi 10 nouveaux commerçants qui se sont installés en centre-ville et 3 en zones. L'attractivité de notre ville, comme c'est le cas depuis plusieurs années est bien réelle. C'est pourquoi en 2017 nous allons poursuivre encore le développement de notre commune avec des projets majeurs :

- Lancement des travaux de la déviation ;
- Poursuite du chantier de la zone de la Rotonde avec une ouverture des commerces d'ici la fin de l'année :
- Rénovation des écoles et la construction d'un nouveau groupe scolaire ;
- Réhabilitation de l'ancien temple, première étape de la rénovation du centre-ville ;
- Création d'un square et ouverture d'une maison de quartier à Teillaret ;
- Révision du plan local d'urbanisation ;
- Aménagement de la placette Rue de l'Espérance.

Fin novembre, nous avons pris connaissance de la liste des 10 territoires retenus pour l'expérimentation « territoire O chômeur de lonque durée » et nous n'en faisions malheureusement pas partie. Aussi, nous travaillons actuellement avec les partenaires pour trouver une solution alternative pour répondre à la question du chômage sur la commune. Nous lancerons également dès le mois d'avril la régie de territoire qui permettra le recrutement de 15 emplois dès les premiers mois.

Nous poursuivrons également les travaux de voirie ou autres réseaux dans différents quartiers. Dans un contexte budgétaire tendu, nous maintiendrons aussi l'ensemble de nos actions concernant le sport, l'éducation et la culture.

Je vous souhaite à tous et toutes une belle année 2017 et je vous donne rendez-vous le vendredi 13 janvier à 19h à la salle Paul Avon pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Olivier PEVERELLI Maire de Le Teil



Sommaire

Retour en images

Vie municipale

Présentation du service à la population Présentation du service direction générale

> 10 Modernisation de nos écoles Conseil municipal des enfants

Travaux du Temple Avenue de l'Europe Rues Jean Vernet, du Vivarais et **Ambroise Croizat**

Travaux d'enfouissement de câbles quartier Mélas et Rouvière

Projet SDH - Constructeur Extinction de l'éclairage public Rappel sur l'opération de résorption des nuisances sonores ferroviaires Révision du PLU

Communauté de

2º partie de la Zone entre Pont et Rhône Point sur l'avancement de la zone commerciale la Rotonde Maison de santé intercommunale La Gare et le Musée Ça bouge au Teil!

Tribune libre

Présentation Gymnastique Volontaire Remise des chèques Sporteil Jeunes Jérémy Soler

Présentation de l'association «Le Phare» Mois des diversités

Agenda des manifestations







7 et 8 octobre : Village des Sciences

Durant tout le week-end, de nombreux acteurs scientifiques nationaux et internationaux.

issus de différentes structures se sont rassemblés au Teil. Les visiteurs, petits et grands, ont pu profiter de cette 7ème édition du « Village des sciences » organisée au gymnase et au collège Chamontin.



11 octobre : Remise des diplômes au Collège Marcel Chamontin

Bravo aux équipes du Collège Marcel Chamontin et aux élèves pour les 89% de réussite au brevet des collèges en juin dernier.

Ce 11 octobre a eu lieu la remise officielle des diplômes en présence du Maire, Olivier Peverelli.



18 octobre : Les Freundeskreis

Les Freundeskreis, habitants de Rauhneim, membres du jumelage, ont visité le Musée de la Résistance et de la Déportation et ont été reçus en mairie par Catherine Guillot, adjointe au maire.



Communes Rhône-Helvie et Olivier Peverelli, Maire, ont reçu à la pépinière d'entreprises les commerçants teillois. Cette rencontre a permis

4 novembre : Concert «Biga Ranx» - SMAC 07

Beaucoup de personnes présentes le 4 novembre dernier à la salle Paul Avon pour cette nouvelle programmation de la scène de musiques actuelles de l'Ardèche (SMAC 07). Biga Ranx a ainsi pu exprimer en live son propre style « Rub-a-lounge » avec la même puissance que les plus grand noms du reggae.





9 novembre :

Réception en l'honneur de Raphaël Astier

Le 9 novembre dernier à la salle des Sports, le Maire, Olivier Peverelli et les élus ont eu l'honneur de recevoir Raphaël Astier pour le féliciter pour son parcours et pour sa belle victoire en coupe de France des Rallyes.













Cérémonie du 11 novembre

Beaucoup de personnes présentes pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918 autour des associations d'anciens combattants, la Batterie Fanfare, les Sapeurs-Pompiers, la Gendarmerie, les élus et les habitants. Les conseillers municipaux enfants ont participé en ce 11 novembre à leur première cérémonie commémorative.

13 novembre : Comité Bouliste de l'Ardèche

Les boulistes ardéchois se sont retrouvés en ce 13 novembre à la salle Paul Avon pour l'assemblée générale du Comité Bouliste de l'Ardèche.

Plusieurs bénévoles teillois ont été honorés par le comité. Bravo à eux pour leur implication!







18 novembre : Vernissage exposition Les Amis des Arts

La commune a cette année encore eu le plaisir d'accueillir le « Salon d'Automne » organisé par l'association teilloise « Les Amis des Arts et de la Culture ». Pour sa 50ème édition, c'est un grand artiste teillois qui était à l'honneur : Gérard Pavan. Un grand bravo à tous les bénévoles pour cette belle organisation.

15 novembre :

Remise calendrier des Sapeurs-Pompiers

Le 15 novembre dernier, le lieutenant Jérôme Alcazar, Chef de Centre, a remis officiellement le calendrier 2017 au Maire, Olivier Peverelli.







19 novembre :
Concert
«Loup Barrow»
de la SMAC 07 à
l'église de Mélas
Loup Barrow a
pu enchanter les
personnes présentes
à l'Eglise de Mélas
le 19 novembre avec
le cristal Baschet,
dernier instrument
inventé au 20ème
siècle.

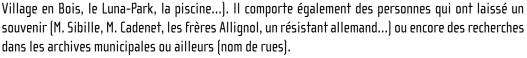
Crédit photos © SMAC 07

🗸 30 novembre : Présentation de «Mémoire du Teil» numéro 8



Mercredi 30 novembre, « Patrimoine et Traditions » présentait son numéro 8 de « Mémoire du Teil » à la presse, à ses adhérents, aux personnes qui ont apporté leur concours à des articles, aux élus et aux associations culturelles

de la ville. Ce numéro 8 comporte des articles variés se rapportant à des lieux (par exemple : le labo de Lafarge, qui après être devenu immeuble artisanal est actuellement le local du Secours Populaire), la Rue de la République, le



Les auteurs d'articles ont reçu un exemplaire chacun, ainsi que Monsieur le Maire par l'intermédiaire de Jean-Paul Michel, conseiller municipal délégué à la culture.



Vendredi 2 décembre : Assemblée Générale Sporteil Jeunes

Vendredi 2 décembre, a eu lieu l'Assemblée Générale de Sporteil Jeunes en présence d'Olivier Peverelli, Maire et de Bernard Noël, Président de la Communauté de Communes Rhône Helvie. Sporteil Jeunes rassemble de nombreuses entreprises du bassin qui apportent un soutien financier aux associations sportives du territoire en aidant et soutenant l'organisation de manifestations pour les jeunes de moins de 15 ans ainsi que des manifestations exceptionnelles mettant en valeur l'image de la ville de Le Teil.

Pierre Hurtier, le Président, a rappelé que cette année, ce sont plus de 20 000 euros qui ont été versés aux clubs. Cette assemblée a été l'occasion d'accueillir les nouveaux partenaires pour la saison à venir :

- Bernard Giraud de l'entreprise Giraud-Delay (Alissas),
- Yann Mary-Dauphin de l'entreprise Bâtissons Bois (Le Teil),
- Anthony Briffault de la Société Générale (Le Teil)
- Fabiano Lo Fiego de l'entreprise Montélimar Façades (Saint Paul Trois Châteaux)
- Christophe Tormo du magasin Bricomarché (Le Teil)
- Christophe Niès de l'entreprise Clim Elec (Le Teil) Un grand merci à tous les partenaires qui investissent pour les sportifs teillois!





7 3 décembre : Sainte Barbe



Beaucoup de personnes présentes à la Sainte Barbe des sapeurs-pompiers du Teil ce samedi 3 décembre, en présence du Maire, Olivier Peverelli et de nombreux autres élus du territoire. La Sainte-Barbe est la fête de la sainte patronne des sapeurs-pompiers, leur protectrice. Synonyme de festivités et de convivialité, elle a également été l'occasion de remettre avec beaucoup de respect la médaille de la ville au Commandant Maurice Dal Bianco et la Médaille du département au Commandant Christian Grillo. Les sapeurs-pompiers du Teil ont réalisé 1 800 interventions sur 13 communes. Un grand merci à eux tous!







7 décembre : Goûter du CCAS

Beaucoup de teillois et teilloises ont répondu présents pour cette nouvelle édition du goûter municipal offert par le Centre Communal d'Action Sociale à la Salle Paul Avon.

Prochain rendez-vous : le mercredi 15 mars.





11 décembre : Marché de Noël

C'est une foule importante qui a arpenté les rues du Teil ce dimanche 11 décembre pour le marché de Noël. Une grande satisfaction pour tous les commerçants. Un grand merci à l'Union des Commerçants qui organise ce marché depuis plusieurs années maintenant avec l'aide du service Culture de la commune et des services Techniques.



Valeriya est née au Teil!

Olivier Peverelli, Maire, a eu le plaisir de recevoir en Mairie, Valeriya, dernière petite teilloise née au Teil il y a quelques semaines au domicile de ses parents Yvan et Harmonie Siguret. Valeriya est née le 8 octobre à 22h25 Place Jean Macé.

Ses parents tiennent à remercier les sapeurs-pompiers du Teil pour leur intervention rapide qui a permis à Valeriya de naitre dans les meilleures conditions possibles. Bienvenue parmi nous et beaucoup de bonheur à toute la famille!



Vie municipale

Service à la population :

Présentation du service :

- Isabelle GOURJU, agent d'accueil et de gestion administrative ;
- Evelyne LAVAIL, agent d'accueil et de gestion administrative.

L'élu référent est Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Le service à la population est à la fois le lieu d'accueil, d'orientation et de renseignements du public, physiquement ou par téléphone. C'est l'entrée de l'Hôtel de Ville qui reflète l'image de la collectivité.

Les missions du service :

- Des missions générales
- Accueillir le public avec amabilité ;
- Prendre des messages ;
- Recevoir, filtrer et orienter les appels téléphoniques ;
- Appliquer les règles de communication et de protocole ;
- Mettre en relation des correspondants ;
- Présenter des documents d'information et de communication ;
- Orienter vers les personnes et services compétents ;
- Renseigner sur l'organisation et le fonctionnement de la collectivité :
- Aider à rédiger des documents administratifs.

En 2016:

- 40 personnes reçues/jour - 50 appels téléphoniques traités/jour
- 1 000 passeports traités
- 600 cartes nationales d'identité
- 33 mariages
- 10 baptêmes civils
- 80 décès
- 2 naissances sur la commune





- Des missions spécifiques :

- Gestion des cimetières : délivrance, renouvellement et reprise des concessions ; réclamations ; renseignements sur les inhumations; relations avec les pompes funèbres...
- Gestion des élections : mise en œuvre de l'organisation des élections nationales, régionales, départementales et municipales ; inscription et radiation sur les listes électorales ; gestion des cartes d'électeurs, gestion de la propagande pour les élections municipales ; relations avec le service des élections de la Préfecture.
- Gestion de l'état civil : mariage, décès, naissance, transcriptions des actes, mise à jour et conservation des registres, baptême civil, délivrance de certificats, etc.
- · Recensement pour l'appel de préparation à la défense (obligatoire pour les jeunes filles et garçons quand ils atteignent l'âge de 16 ans).
- · Gestion des passeports biométriques.



Vie municipale

Service Direction Générale :

Présentation du service :

- Jérémy TOLFO, Directeur Général des Services
- Lauriane PONTHIER, Directrice de Cabinet
- Gina MEALARES, assistante de direction
- Nathalie CHAMBONNET-CORTESE, assistante de direction et de la communication.

L'élu référent est Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

La Direction Générale des Services est au cœur de la définition, de l'organisation et de la mise en exécution de toutes les décisions prises par le Maire et le Conseil Municipal. Tous les dossiers, projets ou courriers doivent impérativement passer par ce service avant d'être rendus publics.

En 2016:

- 2 900 courriers enregistrés
- 20 rendez-vous particuliers traités chaque jour
- 4 magazines municipaux publiés
- 400 articles publiés sur le site internet www.mairie-le-teil.fr et sur la page facebook.



Les missions de l'équipe de direction :

Le Directeur Général des Services

- Assistance du Maire et des élus dans la définition des orientations stratégiques de la commune ;
- Préparation et mise en œuvre des décisions municipales et veiller sur la sécurité juridique des actes et des procédures de la commune :
- Accompagnement du Maire et des élus dans la mise en œuvre des projets et assistance de l'autorité territoriale dans le montage juridique et financier ;
- Coordination et gestion de l'ensemble des services (3 Directions et 140 agents) ;
- Elaboration des budgets et gestion financière de la commune ;
- Coordination avec les services communautaires et les principaux partenaires de la commune ;
- Pilotage de la gestion administrative, statutaire et de la masse salariale du personnel communal.

En appui au Directeur Général des Services, une assistante de direction assure la gestion administrative de tous les courriers et rendez-vous du Maire, l'accueil du public, le suivi des conseils municipaux, la gestion et le suivi de certains dossiers spécifiques : les cérémonies patriotiques, les licences de taxi, le suivi d'occupations de domaine public.

La Directrice de Cabinet

- Appui au Maire et aux élus dans leurs interventions et dans la préparation et le suivi de leurs dossiers ;
- Mise en œuvre et suivi des initiatives politiques ;
- Coordination de l'action des élus : notes d'analyses, gestion de dossiers complexes ou sensibles avec les directions, relations avec des institutions, gestion de la formation des élus ;
- Transmission de l'avis et de la volonté politique vers les directions, avec remontée et analyse des éventuels blocages dans la mise en œuvre de la décision politique pour en imaginer les réajustements ;
- Gestion des demandes des élus auprès du Maire, lien entre les élus et les services, relations avec les élus des autres collectivités et avec les partis et groupes politiques ;
- Communication et relations avec les médias ;
- Communication municipale;

En appui à la Directrice de Cabinet, une assistante de direction et de la communication assure la gestion administrative de tous les courriers et les rendez-vous des adjoints au maire, l'accueil du public, le suivi de l'agenda des manifestations ainsi que l'élaboration et la mise en page du bulletin municipal ou autres supports de communication.



Modernisation de nos écoles : un chantier où chacun peut s'engager



Afin de réaliser ce projet ambitieux de modernisation des écoles, l'équipe municipale a voulu associer toutes les parties prenantes : les enseignants, les parents d'élèves, les personnels municipaux, le simple citoyen intéressé pour agir à la réussite éducative de tous les enfants Teillois. Les enjeux sont importants. C'est pourquoi, quatre commissions ouvertes à tous ont été mises en place :

- La commission « nouvelle école », a permis de dresser un cahier des charges pour les cabinets d'architecture : nombre de classes et de salles, type d'équipements, etc.
- La commission « sectorisation », a commencé un travail visant à définir des secteurs pour affecter les élèves dans les écoles. Par ce travail de concertation nous voulons permettre une plus grande

mixité sociale et culturelle de nos écoles. L'enjeu est le vivre ensemble et cela s'apprend dès le plus jeune âge. Ce travail doit aussi permettre d'équilibrer les effectifs de chaque école. La commission sectorisation s'est réunie le 8 décembre dernier afin de préparer la rentrée 2017 et tracer des grandes options pour les quatre écoles de 2019.

- La commission « rénovation des écoles anciennes » : le premier travail de cette commission a permis de définir les priorités de travaux à réaliser pour la rentrée 2017 afin d'accueillir les enfants de Teillaret dans l'école maternelle Astier et l'école élémentaire du Centre. Des travaux ont été réalisés cet été pour l'école Astier. Ils vont se poursuivre en 2017. Un chantier important à l'école du Centre est prévu pour aménager des salles de classes et transférer les activités du périscolaire dans le bâtiment au sud de l'école.
- La commission « déplacements » : nous voulons favoriser les déplacements doux au maximum. Le premier travail de cette commission a été sur le terrain. Le boulevard Pasteur a fait l'objet d'un diagnostic en marchant. Des travaux ont commencé sur la première zone sud. Les

travaux au nord de l'école se feront courant 2017. Il reste beaucoup de travail à la commission, entre le Nord et le Sud de la commune, pour améliorer le cheminement, les déplacements et la fluidité aux heures de pointe. Nous veillerons à ce que les incivilités de stationnement qui empêchent un cheminement sécurisé et la fluidité de la circulation cessent.

Par ailleurs, le 10 octobre 2016 trois cabinets d'architectes, sur cinquante qui avaient répondu à l'appel à projet, ont été retenus pour présenter un projet pour la nouvelle école. Leur copie est à rendre pour le début du mois de janvier. Le jury se réunira alors pour décider du cabinet retenu.

A partir de là, commencera l'étude plus approfondie. Les membres de la commission « nouvelle école » seront bien évidemment associés à ce travail. La commission devrait se réunir le 6 mars 2017.

Le 18 novembre dernier à l'école Astier et le 28 novembre à l'école du Centre, les enseignants et le personnel du périscolaire ont accueilli les parents d'élèves de l'école Teillaret afin de leur présenter les écoles et de répondre aux questions des parents.



Le mot de Romain Delhomme Adjoint à la réussite éducative

« Ce plan pluri-annuel de modernisation de nos écoles est un vaste chantier. A terme, nous souhaitons avoir quatre groupes scolaires dont 3 seront modernisés et adaptés pour les enfants et un fera l'objet d'une construction. Ce plan ambitieux piloté par nos services doit se faire en concertation avec les enfants, les parents, l'éducation nationale et les différents intervenants. C'est notre souhait depuis le début. Nous devons imaginer ensemble l'école de demain. Les dates des prochaines commissions seront mises en ligne sur le site de la mairie. Si vous désirez participer à la réalisation de ce projet, n'hésitez pas à me contacter ou à contacter le service scolarité de la Mairie. »





Conseil municipal des enfants : leur premier mandat

Dans le prolongement du Mois des diversités 2016 qui portait sur «Laïcité et valeurs de la république» et en lien avec la communauté éducative, il avait été acté par le conseil municipal de juin dernier, la création d'un conseil municipal des enfants.

L'élection du premier conseil municipal des enfants (CME) a eu lieu début octobre. Sa première réunion a eu lieu le lundi 17 octobre. Le conseil municipal des enfants, présidé par le maire, est une assemblée composée de 19 enfants (CM2 et 6ème)

élus par les élèves du Teil.

Ce conseil municipal permet aux jeunes teillois (élèves de CM2 et 6ème) de s'exprimer sur la vie de leur ville. Il permet également un apprentissage actif de la démocratie. Lors de leur première réunion, les conseillers municipaux enfants ont décidé de se répartir en deux commissions : «culture/loisir» et «cadre de vie/environnement». Chaque commission s'est vue attribuer un budget de 1 000 euros afin de soumettre au conseil municipal des projets pour la ville.

En associant les enfants à la vie de la commune, ce conseil municipal leur permet d'entrer dans une structure participative qui modifie leur regard et développe leur sens de l'intérêt général.

Cette école de civisme grandeur nature renforce indiscutablement la démocratie locale à travers un dialogue permanent entre jeunes et élus adultes.

Alicia Blaquière, service civique, a été recrutée pour encadrer les réunions des commissions et des conseils municipaux.



Marie-Léonie QUARTIER-RIVOIRE Collège Chamontin



Julien PEIRERA-DIAS Collège La Présentation



Yohann VERDIER Collège La Présentation



Dina ZARAÏ Ecole du Centre



Salomé DE FALCO Ecole du Centre



Romain MANNY Ecole du Centre



Yanis TERRAF Ecole du Teillaret



Mathis REGAL-CHERVY

Ecole du Centre



Hind KARIM Collège Chamontin



Lilly IMMORDINO Ecole du Teillaret



Hajar NABILI Ecole de Melas



Sabrinat IMBAULT Ecole de Frayol



Jocelin HOAREAU Saint-Etienne de Melas



Jade GUILLOT Saint-Etienne de Melas



Loranne MENICHI Ecole de Melas



Lina BOUKAL Collège Chamontin



Caroline PLASSON
Collège Chamontin



Melvin VINSON Ecole de Saint-Louis



Zaid ZOUHRI Ecole de Frayol

Travaux

Travaux du temple : c'est parti !



En plein cœur de la ville, depuis 1995, la ville s'était portée acquéreur des vieilles bâtisses au fur et à mesure de leurs ventes dans le but de pouvoir à terme construire un véritable projet.

En 2014, la municipalité a fait appel à l'association de l'Aire pour accompagner une démarche de concertation permettant de faire travailler ensemble tous les habitants du centre-ville et notamment de la Rue Kléber et de nourrir un lien continu

entre et les élus et ces habitants autour de futurs projets pour leur quartier. Avec « Portrait de quartier », de l'Aire engage ainsi dès l'hiver 2014 un travail de médiation culturelle et urbaine pour établir un premier diagnostic au travers du regard de ces habitants et établir un contact avec les structures voisines et actives (ADSEA, union des commerçants, cinéma Regain, Centre social...).

Durant cette année de concertation menée en parallèle de la destruction de l'Ilot Garibaldi), l'association a défini avec eux leurs besoins et le devenir de cet espace.

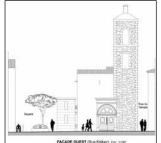
Cette concertation avait permis de faire un constat : il est indispensable d'aérer le quartier et de créer de l'espace avec une vocation culturelle par la création de lieux de rencontres pour les habitants en incluant dans le projet la Place Garibaldi mais aussi le temple et les propriétés le jouxtant.

En 2015, la commune et plus précisément le quartier « cœur de ville » a été retenu au titre du nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU), seul retenu en Ardèche. Pour répondre à l'attente des habitants, la réhabilitation du temple sera la première étape de la rénovation du centre-ville.

Aussi, une première opération va être lancée dès ce printemps :

- Démolition du bâtiment «Lubat» attenant au temple et situé rue Kléber ;
- Création d'un parvis à l'emplacement du bâtiment démoli ;
- Création d'une sortie du Temple vers le nouveau parvis ;
- Création des accessibilités PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ;
- Remplacement de la toiture du Temple avec désamiantage.

Montant estimatif de cette première tranche: 200 000.00€HT



Bassin d'orage Avenue de l'Europe

Un second bassin d'orage dont les travaux commenceront à partir du mois de janvier 2017, devrait être mis en service en septembre 2017.

De construction similaire à celui du Stade Etienne Plan, le bassin d'orage situé entre l'avenue de l'Europe et la déviation RD 86, quartier Grange Mathon, aura une capacité de 300 m³.

Il permettra lui aussi, de dévier et de stocker les effluents en cas de fortes pluies, avant de les renvoyer vers la station d'épuration, afin de limiter les rejets directs vers le milieu naturel.



Des travaux annexes à cette construction, seront menés dans le même temps.

Ils concerneront le remplacement d'une conduite d'assainissement d'eaux usées sous le passage SNCF de l'Olivière (Passage inférieur entre le Chemin de l'Olivière et l'Avenue de l'Europe). Ces travaux occasionneront une déviation des véhicules et ne permettront pas d'emprunter ce passage entre le 15 janvier et le 15 février 2017.

Une fois ces travaux de canalisations terminés, une réfection du revêtement de l'Avenue de l'Europe, entre le passage de l'Olivière et l'accès à l'agence d'exploitation ERDF, sera réalisée et complétée d'un cheminement piétons tout particulièrement pour les collégiens et les lycéens.

Rue Jean Vernet, rue du Vivarais et rue

Ambroise Croizat

Une réunion publique, en présence du Maire, Olivier Peverelli, a eu lieu sur le site le mercredi 30 novembre 2016 afin de présenter aux riverains les différents travaux envisagés.

Ces travaux qui devraient commencer début avril 2017 pour une durée de 4 mois, vont concerner le remplacement des conduites et branchements d'eau potable et d'assainissement d'eaux usées et la création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales.



En lien avec la problématique des bassins d'orage (voir articles ci-dessus), ces travaux permettront la séparation des eaux pluviales et usées dans deux réseaux dédiés afin d'éliminer les eaux parasites, la surcharge des conduites d'assainissement d'eaux usées, et les inondations générées plus bas (notamment chemin de l'Olivière) lors de précipitations pluvieuses importantes.

Ils permettront également, le retrait de branchements d'eau potable, actuellement encore en plomb et la réfection de surface des voiries.

Ces travaux réalisés dans des rues étroites, occasionneront sans doute de la gêne aux riverains et utilisateurs de ces rues, nous les remercions par avance pour leur compréhension.

Travaux d'enfouissement de câbles quartier Mélas et Rouvière

L'entreprise Enedis (anciennement EDF), est intervenue courant novembre et décembre 2016 pour renforcer le réseau HTA (moyenne tension) sur notre commune.

Ces travaux se sont déroulés quartier Mélas et Rouvière.

Ils ont consisté à enfouir des câbles qui étaient actuellement posés en aérien, et à poser de nouveaux postes de transformation.

Suite à la mise en service courant prévue premier semestre 2017, des travaux de démolition de postes de transformation existants (hameau de Rouvière et carrefour Rue de la Liberté/Rue Paul Guillermont) se feront à partir de juillet 2017.

Ces travaux d'enfouisse-ment de câbles permettront une meilleure gestion, une meilleure distribution du courant et une mise en esthétique des quartiers traversés. (Moins de câbles en aérien).



Projet SDH - Constructeur

Bientôt une nouvelle résidence quartier de la Croix Rouge

Après, le bâtiment de la Maison de santé et de l'Etoile du Berger, la résidence de logements EDF et la résidence construite par Ardèche Habitat «Le Cartonnage», c'est une dernière résidence qui va clôre le projet de réhabilitation de cette friche industrielle. Construite par la Société de Développement de l'Habitat, il ne s'agira que de logements en accession. L'architecte du projet est Pierre Hurtier de l'Atelier 3A. Pour des raisons d'orientation de tous les logements vers le sud, il n'y aura que des appartements de type 2 et 3 :

- 10 logements Type 3 de 70 à 73 m² SHAB et des terrasses de 16m^2 à 34 m²
- 4 logements Type 2 de 50 m² SHAB et des terrasses de 12 m² à 24 m²
- 21 stationnements répartis en 13 garages sous le bâtiment au niveau 0 et 8 places extérieures.

Le programme sera ouvert officiellement à la commercialisation vers la fin du mois de janvier 2017, les prix de vente seront connus à cette date.



Pour plus de renseignements :

service urbanisme de la commune 04 75 92 22 26

Rappel sur l'opération de résorption des nuisances sonores ferroviaires

La commune tient à rappeler aux propriétaires des logements situés à proximité de la voie ferrée qui souhaitent procéder à des travaux d'amélioration acoustique (changements des menuiseries), que ces travaux sont financés à 100 % par l'ADEME et SNCF Réseau.

Pour bénéficier d'un audit acoustique gratuit et faire le point sur votre situation, vous pouvez contacter le bureau d'étude BPC au 09 81 03 53 15. L'audit permettra de déterminer :

- Si une amélioration acoustique est nécessaire, les travaux sont financés à 100 %,
- Si votre protection acoustique est suffisante et répond aux critères définis dans le cadre du projet, SNCF Réseau peut vous proposer un remboursement des fenêtres récentes.

Extinction de l'éclairage public : premier bilan

En écho aux préconisations du Grenelle de l'Environnement et dans un souci de maîtrise des dépenses, l'équipe municipale a conduit une réflexion sur la diminution de la facture énergétique.

La réflexion menée, appuyée sur des expériences existantes d'autres communes et en concertation avec les services de secours et de gendarmerie, nous a guidé dans notre démarche.

La première étape a été une expérimentation réalisée à partir de décembre 2014 dans un quartier de notre commune en accord avec ses habitants.

Concluante, cette expérience a été généralisée sur l'ensemble de la commune début juillet 2016 avec un premier bilan prévu au bout 6 mois permettant d'éventuels ajustements.

Ce premier bilan est positif. Suite aux demandes de nombreux habitants, le créneau horaire choisi initialement de 23 h à 6 h a été décalé de 0 h à 6 h depuis la mi-novembre.

Pour mémoire, les économies réalisées (30 % de la consommation) permettront de poursuivre la rénovation des équipements sur les années à venir

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La municipalité a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

Une équipe pluridisciplinaire composée de 4 bureaux d'études a été retenue en novembre 2016 pour élaborer le nouveau PLU :

- IATE (Ingénierie Aménagement du Territoire et Environnement), spécialisé en urbanisme règlementaire qui sera le mandataire ;
- ECOSTRATEGIE, spécialisé en environnement ;
- TERREàTERRE, spécialisé en agriculture ;
- Le cabinet de paysagistes INERME PAYSAGE.

Une réunion de lancement a eu lieu début janvier en présence des bureaux d'études et de la commission Plan Local d'Urbanisme de la commune, qui est composée de 7 élus communaux et des techniciens chargés du dossier.

Les différentes phases de l'élaboration

La révision du PLU va se dérouler en plusieurs phases :

- 1 Etude foncière préalable et diagnostic communal sur les enjeux du territoire ;
- 2 Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ;
- 3 Mise en forme règlementaire du PLU (règlement écrit et graphique) puis arrêt du projet de PLU ;
- 4 Consultation des personnes publiques associées ;
- 5 Enquête publique ;
- 6 Remise en forme du dossier puis approbation.

Environ 24 mois seront nécessaires pour réaliser ses différentes phases. Le nouveau Plan Local d'Urbanisme devrait donc être approuvé au plus tôt début 2019.

Pour plus de renseignements :

service urbanisme de la commune 04 75 92 22 26



Présentation de la 2ème tranche de la zone Entre Pont et Rhône

La zone entre Pont et Rhône continue de se développer!

Après l'ouverture de la boucherie Thierry et de son restaurant du boucher, de la boulangerie Marie Blachère, du Loto/ Presse/Tabac L'anthoene et de la pâtisserie Viallet, de nouveaux commerces ont ouvert leurs portes à l'été 2016. Il s'agit d'Optique Chazalon, du salon de coiffure "Le Boudoir", de l'agence immobilière ORPI et de "Authentique primeur".



Optique **CHAZALON** vous accueille pour vous apporter tout le conseil et le choix pour vos lunettes ou lentilles de contact. Vous aurez le choix parmi beaucoup de marques, que ce soit pour hommes, femmes ou enfants.

Tél.: 04 75 49 43 48

Le salon de coiffure Le Boudoir vous ouvre ses portes du mardi au samedi. Sylvie et son équipe accueillent hommes, femmes et enfants pour satisfaire toutes vos attentes en matière de coiffure.

Tél.: 04 75 49 08 63



L'agence immobilière ORPI Helvie Immo, vous accompagnera dans votre projet immobilier.

SI vous souhaitez acheter. vendre, faire estimer votre bien immobilier ou louer



Tél.: 04 75 96 09 29



ensemble une solution personnalisée.

Authentique primeur vient compléter cet ensemble commercial de qualité. Tous les fruits et légumes de saison sont locaux (Ardèche et Drôme) avec des petits producteurs, pour garder une qualité maximale et réduire les prix.

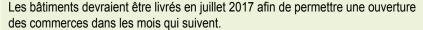
Tél.: 04 75 51 37 85

Point sur l'avancement de la zone commerciale La Rotonde



Vous avez pu le constater si vous empruntez la RD 86 entre Le Teil et Rochemaure. la zone commerciale La Rotonde commence à sortir de terre! Le bâtiment

de l'ancienne rotonde ferroviaire est en cours de rénovation pour pouvoir accueillir Bricomarché et deux autres commerces. Le bâtiment en construction situé à proximité immédiate permettra à Intermarché et d'autres commerces de s'implanter sur cette zone.





Maison de santé intercommunale : Six mois déjà !

Six mois déjà que la Maison de santé pluridisciplinaire et intercommunale a été inaugurée en présence du premier Ministre Manuel Valls.

Six mois de fonctionnement et des échos unanimement positifs!

Il est clair aujourd'hui que cette maison de santé répond à un vrai besoin car nombreux sont les patients du Teil et des communes environnantes qui viennent consulter.

Nombreux sont aussi les nouveaux usagers qui viennent en consultation, notamment auprès d'une sage-femme, consultation qui n'existait pas avant sur Le Teil.

Afin d'améliorer encore l'accueil et après concertation avec

tous les praticiens de santé, quelques aménagements sont prévus dès le début de l'année 2017.

D'abord une harmonisation et une clarification de la signalétique à l'intérieur des locaux.

Mais surtout l'aménagement d'une dizaine de places de parking dans l'espace de la maison de santé, tout en réservant évidemment des places dédiées aux praticiens de santé.

On peut donc confirmer que la réalisation de cette Maison de Santé est une grande réussite, pour aujourd'hui et pour demain, puisqu'elle permet à la fois la consolidation et le développement de l'offre de santé de proximité.

Communauté de communes Rhône-Helvie

La Gare et le Musée

La gare SNCF et le musée départemental de la résistance et de la déportation : une rencontre programmée !

La communauté de communes qui était encore Rhône Helvie a donné son accord en novembre dernier pour l'achat à la SNCF d'une partie de la gare, partie désaffectée aujourd'hui.

Ce sont ainsi 400 m² qui deviennent propriété de l'intercommunalité.

Pour quel projet?

Installer sur 2 étages dans la partie sud de la gare le musée départemental de la résistance et de la déportation, actuellement hébergé par la commune du Teil à l'espace ADEN.

La scénographie du Musée sera complètement revue et modernisée afin de permettre une approche plus pédagogique et plus ludique, en particulier pour les jeunes publics.

Plus intéressant encore, une nouvelle exposition permanente avec une collection spécifique sur le thème de la résistance des cheminots pourrait être créée. Cette nouvelle exposition permanente, qui trouverait toute sa place au Teil où la résistance « cheminote » a été dense, pourrait trouver aussi une résonance nationale.

Ce projet, c'est bien sûr l'expression d'un vrai choix politique, lié à des valeurs, mais il a émergé aussi car le musée, sous l'impulsion de sa directrice et de toute l'équipe des amis du Musée s'est développé de façon très significative ces dernières années et que les locaux actuels, pourtant très agréables deviennent trop étroits.

N'oublions pas, en même temps, qu'un Musée placé ainsi en plein centre-ville, c'est de l'animation supplémentaire pour le cœur de ville.

Il reste évidemment beaucoup de travail avant l'ouverture de ce Musée, qui aura d'abord pour vocation de mieux porter encore notre devoir de mémoire et d'histoire.

Cela n'a jamais été aussi urgent et nécessaire.

En bref...

L'opération de rénovation de l'habitat pour les logements notamment du centre-ville du Teil ; ce sont 3 millions de travaux réalisés en 2 ans, bien au-delà des objectifs.

Ces travaux ont été réalisés essentiellement par des entreprises locales. Dans les 3 ans à venir ce sont encore de nombreux logements qui seront réalisés.

Les échos du commerce : ça bouge au Teil !

Le centre-ville a vu ces dernières semaines plusieurs commerces s'ouvrir pour le plus grand bonheur de tous les teillois. En 2016, 13 nouveaux commerces se sont installés au Teil dont 10 en centre-ville.



JUSTE POUR ELLES 35, rue de la République - Tél. 04 75 96 36 44



SILHOL POMPES PUNEBRES

HINDA COUTURE 106, rue de la République Tél. 09 83 61 66 37



POMPES FUNEBRES

2, boulevard Stalingrad Tél. 04 75 90 21 90

SILHOL

FC COIFFURE 2, impasse du Pont Tél. 06 65 47 01 71

Tribune libre

Groupe Socialiste et apparenté

En ce début d'année, nous souhaitons avant tout vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur pour 2017, que cette nouvelle année vous apporte une bonne santé et la réalisation de toutes vos envies.

Alors que certaines communes perdent depuis quelques années des habitants, pour nous au Teil, c'est tout l'inverse : alors que le nombre d'habitant a stagné pendant plusieurs années, 400 habitants nous ont rejoint entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier dernier, passant le nombre d'habitant à 8673 au 1er janvier. Nous sommes la ville ardéchoise qui gagne le plus d'habitants après Aubenas! Le commerce aussi évolue positivement puisque 13 nouveaux commerces de proximité se sont installés dont 10 en centre-ville : le Petit primeur, la poissonnerie, L'artiste coiffure, Hinda couture, Institut Pau's et vous, Juste pour elles, Route 66, FC Coiffure, Pompes funèbres Silhol et dernièrement le Duff Brasserie. On peut également noter le développement d'un commerce : le salon de coiffure pour homme « Audace coiffure » qui propose depuis décembre des soins esthétiques pour homme.

Dans cette dynamique, nous nous devons de poursuivre le développement et l'attractivité de notre commune avec des projets majeurs :

- Les travaux de la déviation vont démarrer :
- Le grand chantier de la zone de la Rotonde va se poursuivre avec une ouverture des commerces d'ici la fin de l'année ;
- Nous poursuivrons la rénovation des écoles et la construction d'un nouveau groupe scolaire ;
- Nous allons lancer dans les semaines à venir la réhabilitation de l'ancien temple, première étape de la rénovation du centre-ville :
- Nous terminerons aussi les aménagements de la placette Rue de l'Espérance ;
- Nous lançons la révision du plan local d'urbanisme.

2017 est aussi l'année de la naissance de la nouvelle communauté de communes « Ardèche Rhône Coiron ». Nous remercions Bernard Noël, Président de la communauté de communes depuis 2008, l'équipe des conseillers communautaires et les agents pour tout le travail que nous avons effectué en confiance, avec toujours cette volonté politique affirmée de mettre au centre des projets, les habitants.

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année 2017. Et sachez que nous restons à votre entière disposition pour échanger sur tous les projets de notre commune

Groupe communiste et républicain

La future Communauté de commune Ardèche-Rhône-Coiron (ARC), issue de la fusion de Rhône Helvie et Barrès Coiron, devra s'engager pour l'avenir et le bien être des habitants des 15 communes composant cette EPCI.

Nous nous sommes opposés initialement aux lois qui ont vu naître cette situation, mais c'est à nous d'en tirer des avantages sur des projets collectifs de développement économique, social et solidaire.

La fusion des EPCI, avec un budget avoisinant 34 millions d'euros, devrait permettre des projets d'envergure et des progrès pour la population. La représentativité de la population s'amoindrit : Il y aura 36 conseillers alors qu'aujourd'hui RH et BC en comptent 57.

En perdant 21 élus, comment expliquer le maintien et le développement de la démocratie ?

Il faut dés à présent que cette fusion se présente non pas en opposition entre territoire mais comme une nouvelle entité désireuse de se développer.

Si vous souhaitez en débattre, retrouvez-nous le 1er mardi de chaque mois au local des associations.

Groupe d'opposition « Le Teil, Notre Défi »

Rachel COTTA - Yves CHAMBERT - Mireille SCHMITT - Jacky ROCHE

« LES GRANDES MANŒUVRES »

Cette année 2017, la loi NOTre, portant sur la réforme des territoires, a imposé une restructuration des communautés de communes (CC). Pour former une CC supérieure à 20000 habitants, notre CC Rhône-Helvie doit fusionner avec la CC Barrès-Coiron (Cruas...). Pour un coup, la logique de territoire est plus évidente que lors du tracé des nouveaux cantons dictés par les enjeux politiques!

Deux territoires voisins, bien implantés dans la vallée du Rhône, s'étirant tous deux largement vers la montagne, doivent avoir des points communs et des problématiques semblables à résoudre. L'union devrait en être facilitée. Mais, hélas, nos petites collectivités locales n'échappent pas au diktat des lois de l'Economie, et comme pour les individus, elles sont classées parmi les pauvres ou les riches.

Si l'union matrimoniale est habituellement sous-tendue par des sentiments facilitant les rapprochements, l'entente entre communautés au fonctionnement économique si dissemblable devient très difficile. Des peurs ancestrales apparaissent (perdre ses acquis, son autonomie ; être dominé par l'autre ; disparaître...) et les enjeux de pouvoir prennent le dessus. C'est la confrontation ! Ce n'est certainement pas la meilleure façon de s'engager dans cette fusion...

Terminons sur une note positive! En cette période de vœux, souhaitons nous à tous une bonne année « communautaire ». Soyons persuadés que nos conseillers élus sauront travailler ensemble à l'élaboration de projets consensuels pour faire avancer notre communauté, pour le bien-être de tous.

Groupe d'opposition « Le Teil Bleu Marine »

Article non communiqué au jour de parution.

Présentation de la Gymnastique Volontaire







L'association Gymnastique Volontaire est gérée par la présidente, Cathia HERNANDEZ soutenue par 13 personnes du conseil d'administration.

Cette association dynamique propose des activités physiques pour permettre à tous de garder la forme et le bien-être, tout en diffusant des valeurs associatives dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les cours sont assurés par 2 animatrices salariées qui sont formées et diplômées : Valérie Culie-Suaud pour la section gym et Lise Avoic pour la section stretching postural.

Les animations de la Gymnastique Volontaire sont les suivantes :

- gym pour adultes (fitness renforcement musculaire, abdos, cardio...),
- gym enfants et ados,
- gym confort et d'entretien : techniques plus douces telles que ballon et pilate,
- stretching postural (travail des muscles profonds et étirements),
- zumba,

- step.

A la fin de l'année, un repas réunit les licenciés du club. Et cette fête permet aux spectateurs de voir le travail effectué ou de découvrir ce sport. Cela rassemble beaucoup de monde dans la convivialité. Cela permet à l'association d'atteindre un de ses objectifs.

Les cours se déroulent au gymnase de Frayol.

Une séance gratuite est offerte pour la découverte de ces activités.

Pour tout contact:

Cathia Hernandez: 04 75 49 08 96 - cathiahernandez@yahoo.fr



Remise des chèques Sporteil Jeunes aux clubs sportifs



Le 15 décembre dernier, le club des partenaires Sporteil Jeunes a remis les chèques aux clubs sportifs pour la saison 2016/2017, en présence d'Olivier Peverelli, Maire et de Bernard Noël, Président de la Communauté de Communes Rhône Helvie. Chaque année Sporteil verse des aides importantes aux clubs pour la pratique des jeunes : un grand merci à tous les partenaires!

Cette année :

- Le HB07 : 127 licenciés de moins de 15 ans

- Le SC mélas : 101 licenciés de moins de 15 ans

- Le Teil Basket Club : 100 licenciés de moins de 15 ans

- le Rugby Club teillois : 87 licenciés de moins de 15 ans

- Le Judo Club teillois : 77 licenciés de moins de 15 ans

- Le Teil Oasis de Table : 19 licenciés de moins e 15 ans

- l'Aikido : 8 licenciés de moins de 15 ans

3 clubs ont également eu une subvention exceptionnelle pour l'organisation de manifestations mettant en valeur la commune : le Motoclub, Le Teil Court et le Tennis Club.

Pour rappel, les entreprises partenaires : Allianz Gandon et

Roux, Atelier 3A, Audigier-Sautel, Batissons Bois, Batridiaz construction, Berthouly TP, Betebat sarl, Brely Menuiserie, Boucherie Thierry, Bricomarché, Clim Elec Christophe Niès, Colas, Crédit Mutuel, Euryèce, Fabemi, Faurie SAS, Fiducial, Geo-Siapp, Giraud-Delay, LDH, Montélimar façades, Piovesan sarl, Rivasi BTP, SAUR Montélimar, SDEI, Seigneurie-Gauthier, Société Générale, Somapub, Teste, Vidalot Matériaux.

Un très grand merci pour leur implication dans la vie sportive teilloise!

Encore une victoire!

Encore une victoire pour Jérémie Soler qui a été sacré champion Drôme-Ardèche de motocross catégorie 85 cc, en plus de 12 ans et ce pour la 3ème année consécutive! Bravo Jérémie et belle continuation, champion!





Présentation de l'association «Le Phare»

Cette association est née de la fusion de deux associations en janvier 2012 (« Le Bon Accueil » de Meysse et « Le Sacré Cœur » de Villeneuve de Berg). Ses actions s'inscrivent dans la protection de l'enfance, compétence relevant du Conseil Départemental.

Cette fusion a permis de mettre en commun des moyens pouvant :

- Elargir l'offre de service.
- Offrir pour les populations accueillies et toujours à moyens constants, une garantie de qualité et une capacité d'innovation dans les prises en charge.
- Fédérer sur le plan associatif, en plus des personnes déjà enqagées, des énergies nouvelles désireuses de s'investir dans le domaine de la protection de l'enfance où la vigilance éthique et un certain nombre de valeur sont à défendre : respect, tolérance, solidarité.

Forte de ses 98 salariés, elle n'a pas pour autant modifié ses valeurs et ses activités, qui restent toujours centrées sur la protection de l'enfance, au travers de différents services : accueil et hébergement d'enfants, accompagnements de familles, de grands mineurs et de jeunes majeurs et ce, dans un cadre contractuel ou judiciaire.

Aujourd'hui l'association intervient sur 5 sites du territoire de basse Ardèche: Aubenas, Meysse, Privas, Le Teil et Villeneuve de Berg.

Au Teil, elle gère deux services :

- un 27 boulevard Stalingrad: le service d'accompagnement progressif en milieu familial, (SAPMF) qui accompagne 20 jeunes en famille ;
- un autre 64 boulevard Pasteur : le service d'accompagnement **de mineurs isolés étrangers** (SAMIE) qui accompagne 10 jeunes en situation précaire.

A partir de janvier l'association sera plus visible, avec un site internet rénové.

L'association rappelle qu'elle reste ouverte à toutes les personnes désireuses de s'investir dans ce domaine de l'enfance en particulier pour des actions ciblées auprès des jeunes et en lien avec des équipes éducatives.

Contacts:

Président: Jean-Pierre TRICARD - Tél. 04 75 52 93 29

E.mail: tricard.jeanpierre@orange.fr

Directeur: Thierry RIGAUD - Tél. 04 75 52 87 77 E.mail: t.rigaud@assolephare.fr

Mois des Diversités 201 c'est parti !







Le mois des diversités du Teil c'est l'envie de croiser des idées, des gens, de provoguer des rencontres entre des associations, des habitants, des élus, des artistes autour d'un thème défini chaque année. Pour 2017, le fil rouge est celui de la relation entre citoyenneté, écologie et environnement : « comment chacun de nous peutil œuvrer à l'amélioration de son milieu ». Il se déroulera du 6 au 20 mars.

Cet événement intergénérationnel est un temps de réflexion articulé autour d'actions sportives, culturelles, scientifiques...

Quelques dates phares sur 2017:

- Vendredi 17 février : Spectacle théâtral «l'Autre Rive » par le Collectif Essor suivi d'une animation-débat sur la rénovation urbaine. Organisé par le Centre Social et Culturel.
- Lundi 6 mars : Soirée d'ouverture au cinéma Regain.
- Mercredi 8 mars : Echan'jeux avec l'association Mediacom, le centre socioculturel et le service jeunesse CCRH.
- Samedi 11 mars : Carnaval à partir de 14h00 suivi de sa boum pour petits et grands.
- Lundi 13 mars: Tournoi sportif.
- Mardi 14 mars : Journée Santé.
- Mercredi 15 mars : Spectacle de la Cie Body Bansai sai porté par le CCAS.
- Samedi 18 mars : lournée de l'environnement avec Gaia Garden, Esprit recup, Astroteil, Mediacom, Service espace vert...



Soirée de clôture.

Et de nombreuses actions autour du sport, de la citoyenneté, de la culture, du partage, de la balade, des étoiles ...

A noter que la semaine du Sou des écoles se déroulera du 27 au 31 mars.

Comme chaque année une communication détaillée vous sera proposée par voie d'affichage et sur le site de la mairie.

Pour tout renseignement et proposition :

Service culturel - Sandrine Faure: 04 75 49 63 28 Service des sports - Valérie Gervais : 04 75 52 22 04

Le mot de Jérémy DUMAS Conseiller municipal délégué à l'intergénérationel



« Tout au long de l'année, de nombreuses associations et partenaires variés œuvrent pour l'apprentissage des valeurs primordiales pour le bien vivre ensemble.

Et c'est ensemble que cette année nous avons fait le choix de travailler sur un sujet sensible mais qui nous concerne tous autour de la citoyenneté, de l'écologie et de l'environnement. J'espère que de nombreux teillois et teilloises participeront avec nous à cette réflexion. »



Agenda des animations

JANVIER 2017

Mercredi 11 janvier Salle du Conseil - 14h30

Conférence Temps Libre : «La peste en Vivarais» par le Docteur Hernandez.

Mercredi 11 janvier

Départ de la salle Paul Avon - 18h00

Théâtre de Privas - Sortie tout public. Spectacle « L'opéra de quat'sous ».

Spectacle : de 19h30 à 21h30 Retour sur Le Teil: 22h45

Pour toutes informations, et l'achat de vos billets, merci de contacter le 04 75 49 63 28

Service animations de la mairie.



Vendredi 13 janvier Salle Paul Avon - 19h00

Vœux du Maire à la Population.

Mercredi 18 janvier

Centre Socio-culturel - 18h00

Assemblée Générale association « Patrimoine et Traditions ».

Samedi 21 janvier Salle Paul Avon

Loto du Secours Populaire Français.



FEVRIER 2017

Mercredi 8 février

Salle du Conseil - 14h30

Conférence Temps Libre :

«Le vétérinaire» par Guy Durand.



Dimanche 12 février Salle des Fêtes de la Mairie Salon des écrivains ardéchois.

Lundi 13 février Salle du Conseil - 18h00

Conseil Municipal. Débat d'orientation budgétaire.

MARS 2017

Du 6 au 20 mars Mois des Diversités

Voir le programme page 18.

Samedi 11 mars [arnaval

Samedi 11 mars Sur le Rhône

« Un autre regard sur le Rhône » :

1er marathon en rames et pagaies de la Vallée du Rhône (de Rochemaure à Bourq St Andéol).

Mercredi 15 mars Salle du Conseil - 14h30

Conférence Temps Libre : «L'homéopathie» par Pierre Froment.

Samedi 18 mars Lvcée Saint André





3°PRÉPA PRO / CAP AGENTS DE SÉCURITÉ / CAP MVA option MOTOCYCLES / BAC PRO MVA option A : Voitures particulières / BAC PRO MELEC / BAC PRO PCEPC / BAC PRO MEI et les ateliers et le Centre de Formations IFSA BTS Technico-Commercial / BP ATPS Agents Techniques de Prévention et de Sécurité / COP. SST. Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes : SSIAP 1/SSIAP 2...

Dimanche 19 mars

Cérémonie patriotique pour l'anniversaire du cessez le feu en Algérie.

AVRIL 2017

Samedi 8 et Dimanche 9 avril Salle Paul Avon et Boulodrome Fédéral Jeunes

organisé par l'ABMV.

Dimanche 9 avril Salle Paul Avon

Congrès médical Cœur et Vie.

Lundi 10 avril Salle du Conseil - 18h00 Conseil Municipal : budget.

Dimanche 30 avril

Cérémonie patriotique - Souvenir de la déportation.



DON DU SANG Salle Paul Avon

- Mardi 28 février de 8h30 à 12h30
- Mardi 25 avril de 15h à 19h
- Mardi 20 juin de 8h30 à 12h30
- Mardi 22 août de 15h à 19h
- Mardi 17 octobre de 15h à 19h
- Mardi 19 décembre de 8h30 à 12h30

MAI 2017

Lundi 8 mai

Cérémonie patriotique - anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Mercredi 10 mai

Salle du Conseil - 14h30

Conférence Temps Libre :

« Magnétisme, radiesthésie, comprendre ? » par Stéphanie Crozier.

Mercredi 17 mai

Boulodrome Marc Jouve - 14h00

Spectacle pour enfants (et parents !) dans le cadre du 30ème anniversaire du Comité des Fêtes.

Vendredi 19 mai

Date officielle de la fête des voisins



Samedi 27 mai

Cérémonie patriotique – Anniversaire de la première réunion du Conseil national de la résistance.

A noter que tout au long de l'année, de nombreuses animations culturelles sont également organisées en partenariat avec :

- Présences Photographies,
- la SMAC 07.
- la Communauté de Communes Rhône Helvie
- le CCAS.

Les informations sont mises en ligne sur le site www.mairie-le-teil.fr ou sur la page facebook « commune Le Teil ».



Directeur de publication : Olivier PEVERELLI

Rédaction : Mairie Le Teil Photos : Mairie Le Teil

Régie publicitaire : AF COMMUNICATION Impression: SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80 Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur : www.mairie-le-teil.fr



ou sur notre page facebook: Commune Le Teil

AMBULANCES TEILLOISES TAXI - VSL

② 04 75 52 17 45

36, bd Jean-Jaurès - 07400 LE TEIL Fax : 04 75 54 50 08 E-mail : info.combet@wanadoo.fr Groupe COMBET - Taxi conventionné

LE TEIL - CRUAS - VIVIERS - BOURG ST ANDÉOL - ST REMÈZE - ST MARCEL D'ARDECHE

BRICOMARCHE

Pouvoir tout faire Moins cher

Décoration Bricolage Matériaux Jardin Horaires : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 19h Samedi : 8h30 à 12h30 - 14h à 19h

Avenue Paul Langevin - **LE TEIL 04 75 49 65 70**











MAGAZINE TV GRATUIT

Service commercial © 04 75 51 88 40